

---

Dans les secteurs du contrôle des armes et du désarmement, nous devons nous attacher à faire de la Conférence sur le désarmement, à Genève, un instrument plus efficace — mouvement qui semble déjà engagé si l'on en juge par les travaux sur l'interdiction des armes chimiques.

Le nombre des membres des Nations unies a augmenté rapidement, mais ceux-ci n'ont pas encore fait preuve de la maturité qui doit accompagner les nouvelles relations qui ont résulté de cette croissance. Les pays du Tiers-Monde devraient reconnaître et accepter la responsabilité qui va de pair avec leur supériorité numérique dans le système. Les pays développés, qui fournissent la plus grande partie des fonds, devraient admettre les objectifs légitimes de la majorité. Les grandes questions devraient progresser sur la base du respect des préoccupations de chacun dans le donnant, donnant des négociations. C'est l'approche pragmatique que le Canada tente de faire valoir.

Le dialogue Nord-Sud en est un bon exemple. En 1982, au sommet de Versailles, les grands pays industrialisés occidentaux ont convenu d'aller de l'avant avec les négociations globales, pourvu qu'elles ne nuisent pas aux travaux des institutions spécialisées de l'ONU. Depuis, le Canada cherche à encourager le sens du réalisme et de la modération que manifestent de plus en plus les pays en voie de développement. Nous avons joué un rôle actif dans la toute dernière tentative en vue d'en arriver à un accord, mais il est encore trop tôt pour dire si ces efforts seront couronnés de succès.

En septembre dernier, j'ai proposé à l'Assemblée générale trois mesures précises pour améliorer l'efficacité du Conseil de sécurité et renforcer le rôle du Secrétaire général à l'égard des questions de paix et de sécurité.

Premièrement, j'ai proposé que le Secrétaire général utilise davantage ses pouvoirs pour attirer l'attention du Conseil sur les situations de crises réelles ou potentielles et j'ai proposé de lui donner de plus grands pouvoirs d'enquête. Ainsi, j'accueille avec plaisir l'initiative qu'il a prise tout dernièrement d'envoyer en Iran, à bref préavis, un groupe d'experts chargés d'enquêter sur l'utilisation possible d'armes chimiques.

Deuxièmement, j'ai indiqué que le Conseil de sécurité devrait se réunir en privé et de façon informelle avec le Secrétaire général afin d'examiner et peut-être de prévenir les crises. Le Conseil de sécurité a eu plusieurs discussions non officielles dans le but d'étudier des changements possibles à sa procédure, mais à ce jour rien de concret n'en est sorti. Les États membres, notamment les membres permanents du Conseil, doivent faire face à leurs responsabilités; mais il est difficile de trouver la volonté politique qui permettrait d'opérer des changements. Nous devrions rechercher toutes les occasions possibles de susciter la volonté politique nécessaire à cette fin. L'initiative de paix du Premier ministre en est un exemple. C'est pourquoi le Canada devrait à mon avis chercher à se faire réélire au Conseil de sécurité avant la fin de la décennie.

Troisièmement, j'ai suggéré que l'on accorde davantage de personnel et de ressources au Secrétaire général pour appuyer ses « bons offices » dans le règlement des différends. Plus précisément, j'ai offert personnellement au Secrétaire général de mettre à sa disposition des informations qui pourraient, à notre avis, l'aider à résoudre certains conflits. Cette offre a été très bien accueillie.

---